

Concellois mag

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE L'INFORMATION DE LA VILLE DE ST-JULIEN DE CONCELLES | www.saintjuliendeconcelles.fr

Novembre 2022

N° 117



p. 04

Une ville qui s'engage
**POUR AIDER
LES JEUNES CONCELLOIS
À BIEN GRANDIR**



**SAINT JULIEN
DE CONCELLES**



édito

Comme chaque fin d'année, l'équipe municipale consacre ses efforts à la préparation et la prospective des investissements prioritaires de la commune.

En mars dernier, les élus ont adopté le budget prévisionnel de l'année. Au fil des mois, la Ville s'adapte, s'organise et priorise son plan d'action en fonction de la vie de la commune, des délais de réalisation des projets, des événements

économiques et sociaux de notre pays.

Après deux années de Covid, nous pensions avoir aperçu le bout du tunnel. Mais, la rentrée 2022 a été marquée par des épisodes de canicules, de sécheresses et même d'inondations dans certains territoires Français. Dans les mois qui ont suivi, d'autres sujets de fortes inquiétudes sont apparus ; la guerre entre l'Ukraine et la Russie, l'inflation, l'augmentation massive du coût des énergies ou encore de l'insécurité des villes, petites ou grandes. Ces phénomènes ont impacté directement les budgets des familles, des entreprises et des communes.

Pour faire face à cette situation, la collectivité porte ses actions à plusieurs niveaux :

• **Des décisions concrètes complémentaires sur le pilotage des énergies.**

La Ville agit déjà depuis plusieurs années pour maîtriser ses coûts. Mais, elle accentue encore ses efforts dans la rénovation des bâtiments communaux, des écoles et des infrastructures ainsi que dans le pilotage de ses dépenses énergétiques au quotidien.

Aussi, les lumières de la ville s'éteignent désormais de 22h à 6h du matin et la température des bâtiments municipaux est revue à la baisse selon l'utilisation des locaux.

• **Un suivi budgétaire strict et régulier.**

La fin de l'année nous invite au contrôle de la bonne exécution de notre budget annuel et sur l'incidence de l'augmentation des coûts. La rigueur sur les dépenses et la prospective à long terme des investissements reflètent la stratégie de l'équipe municipale. Les orientations politiques auxquelles nous sommes attachés nous ont permis d'appréhender les difficultés.

• **Des nouveaux projets qui intègrent des énergies durables et responsables.**

Engagée de manière responsable, la Ville intègre sur tous les nouveaux projets, des critères de constructions durables et adaptés à la ville de demain. Trois grands dossiers sont en cours pour une réalisation 2023-2024 ; l'agrandissement du restaurant scolaire, la construction d'un nouvel espace multisports adossé à la salle Paladin, et la rénovation du camping du Chêne.

Nous agissons pour le meilleur des Concellois, avec ambition, modernité, le regard tourné vers l'avenir.

Cela reste un exercice difficile que de faire coïncider les équilibres financiers avec la faisabilité des projets et de contenter le plus grand nombre.

Pour autant, nous sommes à votre écoute et nous avançons avec rigueur, pragmatisme, et responsabilité.

Thierry Agasse,
Maire de Saint-Julien de Concelles



RETOUR
EN IMAGES



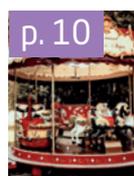
DOSSIER
ENFANCE JEUNESSE



SERVICE
À LA POPULATION
RECENSEMENT



SPORT
LABEL TERRE DE JEUX
COUPE DU MONDE DE FOOT



CULTURE
MARCHÉ DE NOËL



EXPRESSION
POLITIQUE

Concellois mag

N°117 Novembre 2022

Revue municipale d'information

Tirage : 3 400 exemplaires • Hôtel de Ville : Tél. 02 40 54 10 40

Directeur de la publication : Thierry Agasse • Rédaction : Service communication

Conception graphique et mise en page : [STUDIOIRICOM](http://STUDIOIRICOM.com) www.studioricom.com

Impression : Offset 5

Crédits photos : Ville de Saint-Julien de Concelles, Adobe Stock

www.saintjuliendeconcelles.fr

www.facebook.com/saintjuliendeconcelles.fr

[Ville de Saint-Julien de Concelles](https://www.instagram.com/villedeconcelles)



RETOUR EN IMAGES



Marché d'automne sur le thème du « bien manger »



Vis ma vie au P'tit Campus : visite des locaux, découverte des activités et rencontre des équipes



Ambiance familiale et festive lors de la guinguette aux Carroueils



Miel de Saint-Julien : 26 kg récoltés, soit 208 pots de 125 g



Après-midi jeux de société dans le cadre de la « Semaine bleue »



Jeudi 1^{er} septembre, jour de rentrée

Une ville qui s'engage pour aider les jeunes concellois à bien grandir

L'évolution démographique rythme l'histoire de Saint-Julien. En grandissant, la Ville porte une attention particulière à ses jeunes générations. Elle accompagne l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire.

Le montant total des dépenses de fonctionnement représente 2,1 millions d'euros par an. Ce budget est complété chaque année par des investissements et l'entretien des bâtiments. Pour fonctionner, près de 60 agents travaillent quotidiennement dans les services enfance-jeunesse.



Projet Éducatif de territoire

La Ville de Saint-Julien de Concelles structure sa politique éducative. D'abord dans le cadre d'un projet éducatif local, puis depuis 2015, par la signature d'un Projet Éducatif de Territoire (PEDT). PEDT qu'elle a renouvelé l'année dernière.

Véritable fil conducteur, il garantit la cohérence de l'action, permet de mobiliser et de définir des objectifs communs à l'ensemble des acteurs du territoire.

Le PEDT s'adresse aux 0 à 17 ans, de la petite enfance à l'adolescence et aussi à tous ceux qui contribuent à leur éducation (parents, éducateurs, enseignants, animateurs...). Il se caractérise par des actions en lien avec les orientations et objectifs fixés, ainsi que par un travail en transversalité avec les instances locales et les autres services de la Ville (Médiathèque, CCAS, Espaces verts...).

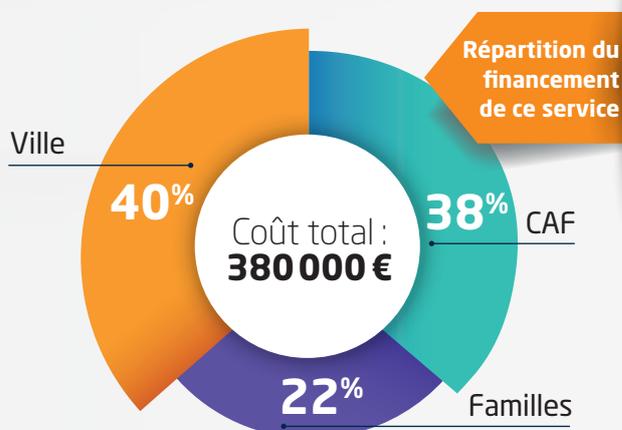
+ d'infos et document disponible sur le site de la Ville, rubrique Famille

Multi-accueil

Construit en 2019 et ouvert à 24 places, le Multi-accueil a aujourd'hui étendu sa capacité d'accueil.

Depuis septembre, la collectivité, avec le soutien financier de la CAF de Loire-Atlantique, a ouvert les portes du Multi-accueil à 30 enfants. Ainsi, la Ville répond davantage à la demande croissante des familles. L'équipe se compose de profils diplômés avec une directrice infirmière puéricultrice, une éducatrice de jeunes enfants, 4 auxiliaires de puériculture, 4 assistantes petite enfance et une maîtresse de maison.

L'augmentation de la capacité d'accueil fut aussi l'occasion de retravailler la répartition des accueils réguliers et occasionnels. Les repas sont réalisés par le prestataire de restauration. Ils sont fournis par la Ville, comme les goûters et les couches.



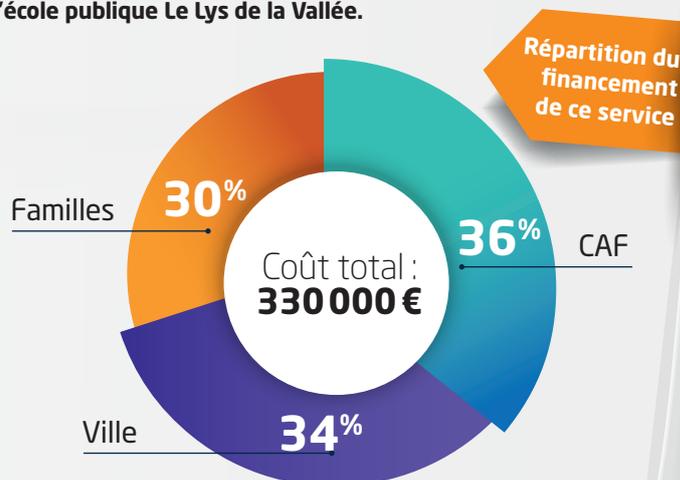
À l'échelle de la Communauté de communes, la Ville soutient aussi le Relais Petite Enfance en mettant à disposition des locaux pour accueillir les assistants maternels et les enfants lors de matinées récréatives.

Accueil de loisirs et séjours

L'accueil de loisirs comprend un accueil maternel (3-6 ans) et élémentaire (7-13 ans). Il est ouvert pendant les vacances scolaires (hors Noël) à la journée ou à la demi-journée, au P'tit Campus et à l'école publique Le Lys de la Vallée.

Été, automne, hiver, printemps, quelle que soit la période, les projets sont adaptés à chaque tranche d'âge. Chaque jour, l'équipe d'animation développe la prise d'initiative, l'autonomie et l'apprentissage de la vie en collectivité dans un cadre sécurisant. En tenant compte du rythme de vie des enfants, les professionnels qualifiés alternent entre temps calme, sieste (pour les plus petits) et loisirs variés (activités manuelles, jeux extérieurs, sorties...).

Cet été, la Ville a proposé 8 séjours pour les enfants et jeunes de 6 à 17 ans. Il s'agit de répondre aux objectifs éducatifs visant à favoriser l'autonomie des jeunes, les mixités, la sensibilisation au respect de l'environnement, l'organisation d'activités adaptées aux différents âges mais aussi de vivre un temps collectif dans lequel le jeune est acteur de ses loisirs.



Encadré par la législation jeunesse et sport, le taux d'encadrement ALSH est fixé à 1 professionnel pour 8 enfants de moins de 6 ans ou pour 12 enfants de plus de 6 ans. Selon les périodes, le nombre d'animateurs diplômés (BAFA) peut varier entre 15 et 20.

“

EMMANUELLE SCHWACH,
1^{RE} ADJOINTE
AUX ÉCOLES ET À
L'ENFANCE-JEUNESSE



Avec ce PEDT 2021-2024, la Municipalité et ses partenaires portent un projet éducatif ambitieux. L'objectif est de répondre au mieux aux enjeux éducatifs actuels tout en étant sensibles aux attentes des enfants, des jeunes, des familles et de l'ensemble des partenaires de la coéducation.

Pour contribuer à l'épanouissement des jeunes et à leur socialisation, son but n'est pas tant de multiplier l'offre éducative mais de l'adapter, de la structurer, de la valoriser, de la partager pour favoriser au mieux les continuités et les complémentarités.

Ce nouveau PEDT prendra son sens avec le temps, dans ses applications concrètes pour l'intérêt de l'enfant en favorisant les liens entre tous les acteurs.

Maintenant, à nous tous de le faire vivre ! ”

Conseil Municipal d'Enfants

Aubin, Manon, Maxime, Titouan, Alice, Loris, Lubin, Noé, Manon, Léanne, Alice, Mathieu ont été élus au Conseil Municipal d'Enfants en avril dernier par 188 jeunes concellois en classe de CM1/CM2. Ils sont 12 et représentent les élèves des deux écoles élémentaires de Saint-Julien pour 2022 et 2023. Encadrés par la référente loisirs, ils travaillent en collaboration avec les élus locaux.

Parmi leurs actions phares, on peut citer la poursuite du projet « Lucioles ». Début septembre, les jeunes élus ont relancé le projet de sécurisation des trajets, démarré en 2021 par leurs prédécesseurs. C'est ainsi qu'à l'occasion du marché d'automne, ils ont offert à chaque élève de CM1 des deux écoles un équipement lumineux.

D'autres projets restent à venir. Ils seront associés à la concertation concernant l'implantation du pumptrack sur l'espace du marais. Ils travaillent aussi actuellement sur un projet alliant environnement et culture. En parallèle, le CME poursuit ses actions ponctuelles sur les événements municipaux tout au long de l'année. Un beau programme !

L'ESPACE FAMILLE : UN INTERLOCUTEUR POUR TOUTE LA FAMILLE

Guichet unique, c'est ici que vous trouverez de l'aide dans vos démarches administratives et que vous serez orienté vers les différentes structures en lien avec l'enfance-jeunesse. Contactez-le au 02 40 35 53 60 ou par mail à espacefamille@saintjuliendeconcelles.fr

Scolarité

Si l'Éducation Nationale gère les programmes scolaires ou encore le personnel enseignant, les communes, elles, ont en charge le fonctionnement et l'investissement des écoles publiques de leur territoire (locaux, matériel, fourniture, entretien...).

La Ville participe également aux charges de fonctionnement du groupe scolaire privé Gabriel Deshayes, conformément aux dispositions législatives en vigueur.



La Municipalité participe au fonctionnement des deux groupes scolaires

275 000 €

École publique

183 000 €

Contribution pour l'école privée*

* Nb : pour l'école privée, la contribution est calculée selon le nombre d'enfants concellois accueillis et sur la base du coût annuel d'un élève inscrit au public, soit 325 € pour un élève d'élémentaire et 921 € pour un élève de maternelle en 2021.

En parallèle, la Ville met à disposition des 2 groupes scolaires les équipements adaptés et contribue au financement d'activités sportives et culturelles :

- Classes découvertes
- Initiation à la voile pour les CM2
- Actions culturelles à la Médiathèque
- Intervenants de l'École de musique Loire Divatte
- Festival CEP Party

La Ville réalise aussi des travaux et des investissements pour l'école publique. Quelques exemples pour l'année 2022 :



Travaux liés aux bâtiments

59 000 €

- Traitement des toitures des écoles
- Remplacement des éclairages par des LED moins énergivores et pose de portes dans les sanitaires de l'école maternelle
- Retrait du modulaire dans la cour de l'élémentaire
- Installation d'évacuations d'eau



Équipements numériques

38 350 €

- Poursuite de l'installation de vidéoprojecteurs interactifs dans 6 classes du CP au CM2
- Achat d'une classe informatique mobile pouvant se déplacer dans les classes
- Abonnement à l'espace numérique de travail e-primo

Temps méridien

Le temps méridien, de 12h à 14h, comprend non seulement le repas confectionné sur place par notre prestataire de restauration scolaire sur la base de 30% de bio et plus de 50% de produits frais et locaux, mais également l'encadrement des enfants. Le temps méridien comprend aussi des activités pédagogiques avec les animateurs municipaux et des intervenants extérieurs.

Ces activités éducatives sont mises en place depuis septembre 2014 suite à la réorganisation de la semaine scolaire sur 4 jours 1/2. Exemple : initiation à la langue des signes, automassage, marionnettes, théâtre d'improvisation, touch rugby...

Coût du temps méridien pour la Ville :

7,16 €

PAR JOUR/ENFANT

Participation des familles au temps méridien :

2,90 €
à 4,90 €

SELON LE QUOTIENT FAMILIAL

Nombre d'agents :

39

Nombre de repas servis :

ENTRE 680
ET 700
EN MOYENNE/JOUR

Souhait du comité de pilotage du PEDT, depuis la rentrée de septembre 2022, les tarifs du temps méridien sont calculés en fonction du quotient familial, à l'instar des autres services enfance-jeunesse. Cette évolution a pour but de favoriser l'accès à tous les enfants au service, à la fois sur le plan alimentaire et éducatif.

Coût du projet (HT)

937 000 €

dont subvention : **568 500 €**

coût pour la ville : **368 500 €**

Projet d'extension du pôle de restauration

Attractive et dynamique, la Commune de Saint-Julien voit sa population grandir d'année en année. Il s'agit d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et des adultes et d'anticiper les évolutions des effectifs scolaires.

Cet équipement pourra, à terme, accueillir environ 700 enfants, en complément de la salle de restauration de l'école maternelle du Lys de la Vallée, qui elle, peut accueillir jusqu'à 200 enfants. Cette extension s'inscrit dans le prolongement des locaux existants dans une logique de développement durable. Celle-ci sera reliée au réseau de chaleur et la production autonome d'électricité et d'eau chaude est en cours d'étude.



Ils répondront pleinement aux besoins futurs des usagers, toutes tranches d'âge confondues avec :

- Un réaménagement du hall et de l'accès au bâtiment
- Une salle supplémentaire pour les enfants
- Une salle de restauration adulte
- Des circulations repensées
- Des améliorations de confort et acoustique

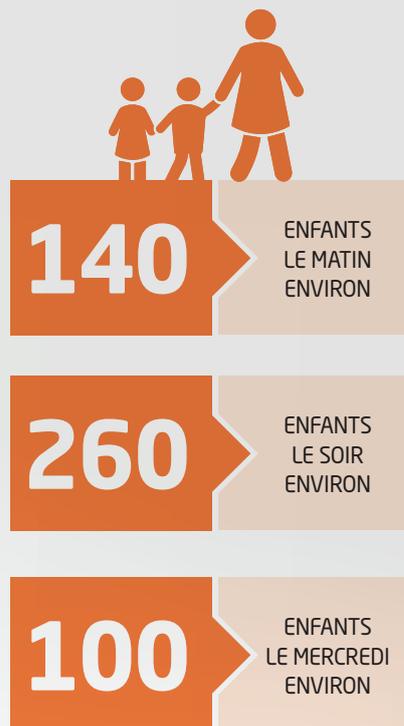
Accueil périscolaire

Avant et après l'école (de 7h30 à 9h et de 16h15 à 19h), ainsi que les mercredis après-midi (à partir de 12h jusqu'à 19h, avec repas possible), la Ville met en place un accueil pour les enfants.

Déclaré auprès du ministère de l'Éducation et de la jeunesse, ce service respecte les taux d'encadrement ainsi que les qualifications du personnel (1 professionnel pour 14 en maternelle et 1 pour 18 en élémentaire).

Un projet pédagogique est élaboré en lien avec le PEDT. Une vingtaine d'animateurs assure l'accueil et propose des activités aux enfants chaque soir et mercredi après-midi. Un goûter équilibré, préparé par le prestataire de restauration, est proposé par la Ville à chacun.

Répartition du financement de ce service



Recensement de la population : votre participation est importante pour l'avenir !

Début 2023, aura lieu le recensement de la population dans sa totalité. Mené par la Ville sous la responsabilité de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee), il se déroulera **du 19 janvier au 18 février**. Nous comptons sur vous !

Le recensement est un acte citoyen obligatoire. Il permet non seulement de compter le nombre d'habitants mais aussi d'avoir des indicateurs précis pour adapter les services et équipements publics de demain (implantation de nouveaux commerces, construction...). C'est pourquoi, il est essentiel que chaque Concellois y participe !

Le recensement
de la population est gratuit.
Si vous avez un doute
concernant votre interlocuteur
n'hésitez pas à contacter
la Mairie au
02 40 54 10 40.



Le recensement, quels impacts sur Saint-Julien ?

Le recensement permet de recueillir des informations concernant la population concelloise. Les questions posées concernent :

- Les caractéristiques de votre foyer : composition, âge, nombre d'enfants, afin d'évaluer les besoins actuels et futurs des habitants
- Les caractéristiques de votre logement : type d'habitation, année de construction, surface, pour connaître les besoins en matière d'habitat
- Vos habitudes de vie liées à vos trajets quotidiens par exemple, afin d'évaluer les besoins en transport

C'est donc grâce à votre participation que certains projets sont pensés pour demain. Exemple. En connaissant le nombre de foyers, la Ville peut anticiper vos besoins en termes de logement. D'ailleurs, l'aménagement en cours de la ZAC multisites de la Petite Courbe à Saint-Julien en est l'exemple parfait. D'une surface globale de 23 hectares, ce projet s'inscrit dans une volonté de créer un quartier durable permettant d'assurer, sur les prochaines années, l'accueil de nouveaux foyers.

+ d'infos sur le site de la Ville
ou sur l'application
« Saint-Julien mobile »

L'agent recenseur se présentera à votre domicile entre le 19 janvier et le 18 février 2023.

Il sera muni d'une carte tricolore avec sa photo, tampon et signature du Maire. Lors de son passage, il vous remettra des identifiants personnalisés pour procéder au recensement en ligne ou des questionnaires papier à remplir concernant votre foyer. En cas de questionnaire papier, l'agent recenseur vous laissera le temps de le compléter. Il reviendra récupérer le document sous quelques jours.

Lorsque c'est possible, répondre par internet est la manière la plus simple, plus rapide et sécurisée de se faire recenser sur www.le-recensement-et-moi.fr !

i
**VOS
DONNÉES
PROTÉGÉES**

Les données collectées sont confidentielles et anonymes. Elles sont protégées et ne peuvent donner lieu à un contrôle administratif ou fiscal. Leur usage est exclusivement réservé à l'Insee à des fins statistiques.

Objectif Jeux Olympiques 2024 !

En 2024, la France accueillera les pays du monde entier à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques.



Dans le cadre du label Terre de jeux 2024, la Ville va organiser des événements sportifs autour de celui-ci. Le prochain en date est la retransmission du match de coupe du monde de foot opposant la France à la Tunisie. Le dimanche 20 novembre aura lieu le coup d'envoi de la Coupe du monde 2022 au Qatar. La France, championne en titre, fait partie du groupe D avec l'Australie, le Danemark et la Tunisie. C'est pourquoi la Ville vous donne rendez-vous le mercredi 30 novembre, en collaboration avec le Football Club Saint-Julien Divatte, à partir de 14h, à la salle de la Quintaine, pour assister au match France - Tunisie (qui est programmé à 16h). Le club de foot vous propose un panel d'animations avant le match pour les enfants. En fonction du parcours de l'équipe de France, la Ville vous informera d'une possible retransmission de la demi-finale et finale de la Coupe du Monde.

Paris 2024 a créé le label Terre de Jeux 2024 dès 2019 pour impliquer sans attendre tous les territoires de France ainsi que l'ensemble du mouvement sportif (fédérations, ligues, comités et clubs) dans l'aventure olympique et paralympique.

Les collectivités territoriales, de la plus petite commune à la plus grande région, ont commencé à se mobiliser. La labellisation des fédérations olympiques et paralympiques au programme des Jeux de Paris 2024 a été suivie par celle de plusieurs autres fédérations sportives et scolaires. Le label a été étendu à toutes les ambassades françaises à l'étranger, dans le but de mobiliser non seulement les Français de l'étranger, mais aussi les francophones, francophiles, et tous ceux qui veulent participer à la dynamique des Jeux.

À cette occasion, Saint-Julien compte bien prendre part à cet élan sportif qui va faire vibrer tout le pays. Pour ça, la Ville, sous l'impulsion des élus, est devenue « Terre de jeux 2024 », ce nouveau label qu'elle a obtenu, lui permettra de faire rayonner le sport sur son territoire et de s'engager dans l'aventure des Jeux. Ce label est en cohérence avec les politiques publiques mises en place, notamment sur le fait de rendre Saint-Julien attractif grâce à l'organisation d'événements sportifs et culturels sur la commune. ■

+ d'infos sur le site de la Ville rubrique « Terre de jeux 2024 »

Plongez dans le monde féérique du marché de Noël

Les 3 et 4 décembre prochains, le marché de Noël prendra possession du centre-bourg de Saint-Julien.



En parcourant les stands et chalets, découvrez plus d'une soixantaine d'exposants : l'occasion de refaire votre stock de cadeaux, décorations, chocolats, spécialités... Vous pourrez également vous offrir des petits plaisirs salés ou sucrés. Les commerçants, associations et créateurs concellois proposeront comme habituellement des petits encas gourmands accompagnés de leur traditionnel vin ou chocolat chaud.

Qui dit marché de Noël, dit animations. Samedi et dimanche vous pourrez vous mesurer aux échassiers ou vous affronter à travers des jeux en bois. N'oubliez pas votre appareil photo, des ours blancs, un renne et un bonhomme de neige, se faufleront dans la foule. À vous de les capturer pour prendre une photo avec eux ! Pour égayer ce week-end magique, une fanfare revisitera des chants de Noël et un groupe vous plongera dans l'univers Gospel, tout en déambulant dans le marché. Pour les plus petits, le carrousel des P'tits Anges vous fera chavirer dans l'univers féérique de Noël.

Approchez votre oreille... Nous avons réussi à contacter le Père Noël et, bonne nouvelle, il se libère spécialement le week-end du 3 et 4 décembre pour collecter les lettres des enfants les plus sages. Mais chut c'est un secret... ■

“

FRÉDÉRIC BERNARD,
ADJOINT À
LA CULTURE,
L'ÉVÉNEMENTIEL
ET AU TOURISME



Cette année encore les créateurs, commerçants, associations seront présents pendant le week-end pour vos emplettes. Un panel d'animations vous plongera dans le monde de Noël, du carrousel à la fanfare, il y aura de quoi satisfaire petits et grands. Alors enfiler écharpes et gants et venez vous réchauffer au cœur du marché entre animations et dégustations! ”

LA RECETTE CONCELLOISE DE NOËL

Pour résumer, le marché de Noël de Saint-Julien c'est comme une bonne recette d'hiver.

Tout d'abord, commencez par disperser dans un plat près de 70 exposants, accompagnés de rondelles d'animations, saupoudrées de musiques de Noël et de petites gourmandises. Laissez mijoter pendant un week-end et vous obtiendrez un plat magique et lumineux.

Le tout, à déguster avec un bon chocolat ou vin chaud, avec modération.

LES ASSOCIATIONS, COMMERÇANTS ET CRÉATEURS VOUS ACCUEILLENT :
Le samedi 3 décembre de 11 h à 19 h et le dimanche 4 décembre de 10 h à 18 h
Centre bourg - Gratuit - Ouvert à tous

+ d'infos sur le site de la Ville



En Action pour Saint-Julien

QUEL ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE ?

En premier lieu, il s'agit de définir un équilibre satisfaisant entre le droit légitime des gens du voyage à pouvoir stationner, dans des conditions régulières, sur le territoire des communes qu'ils traversent et la volonté des élus locaux. Tout aussi légitime, elle vise à préserver la tranquillité publique en disposant des moyens d'éviter que le stationnement illicite n'aboutisse à des confrontations dangereuses avec la population locale et les élus.

Il est indispensable aussi de rompre l'isolement dans lequel se trouvent trop souvent les communes concernées par le stationnement des gens du voyage. Alors même que cette question devrait appeler naturellement la mise en œuvre de solidarités au niveau intercommunal et départemental mais aussi national, voire européen, en particulier pour les grandes migrations traditionnelles.

Il convient enfin de souligner d'autres questions concernant les gens du voyage - notamment les titres de circulation, la scolarisation des enfants ou encore les problèmes de logement sans permis de construire. Celles-ci appellent également à une réflexion en vue d'accompagner les difficultés qui en découlent.

Quelles actions dans la ville ?

Il faut savoir que la collectivité, même sous la menace agit comme elle le peut au quotidien afin de préserver les espaces privés et publics de la ville. Elle intervient auprès de la Préfecture pour évacuer chaque intrusion illicite sur ces terrains.

Les démarches juridiques sont longues et les élus peu entendus. Même après avoir obtenu une décision d'expulsion, il s'avère long et difficile de trouver des solutions. Le rapport du Schéma Départemental précise que les implantations illégales durent en moyenne 11 jours. Les terrains sont laissés dans des états de dégradations inimaginables et parfois insalubres.

Pourtant, la Ville a trouvé un accord avec la Communauté de communes Sèvre & Loire pour aménager une aire d'accueil des gens du voyage sur la commune. Elle se situe au bout de la route de la Vallée afin de proposer un espace respectueux et adapté aux rassemblements familiaux. En contrepartie, le terrain d'accueil situé rue Clémence Lefevre est fermé.

Elle intervient aussi dans l'achat de terrain non constructible que des propriétaires privés peuvent accepter de vendre à des prix plus élevés que le marché aux gens du voyage sans se soucier des conséquences pour la ville ou les riverains.

Nous rappelons que les règles de construction sont valables pour tous les citoyens et que la Ville engage des procédures de destruction de ces installations non conformes à la réglementation.

Notre action est continue mais nous sommes bien seuls face à une population protégée par les pouvoirs publics.

Thierry Agasse, Maire - En action pour Saint-Julien
enactionpoursaintjulien@gmail.com  enactionpoursaintjulien



Bien Vivre ensemble à Saint-Julien

DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE : IL Y A URGENCE À AGIR

Le dérèglement climatique n'est plus une lubie. Tous les ans nous assistons impuissants à un déferlement de catastrophes naturelles toujours plus puissantes et nombreuses. À cela s'ajoute une situation géopolitique dramatique aux portes de l'Europe avec des répercussions sur l'alimentation et l'énergie.

Face à ce constat que pouvons-nous faire ? En notre qualité d'élus engagés nous agissons pour que la politique menée par notre commune et celle de la CCSL prennent le virage de la transition écologique.

Malgré nos efforts, nous sommes obligés de constater que pour certains ces enjeux sont vécus comme des freins au développement économique. Ils se déclarent pour l'environnement, mais en 8 ans d'exercice ils n'ont engagé aucune réflexion stratégique sur le sujet. Par réflexion stratégique nous entendons, non pas des actions de la vie de tous les jours, mais des actions fortes comme :

- isoler tous nos bâtiments municipaux,
- produire de l'électricité, de l'eau chaude, du biogaz,
- imposer le raccordement au réseau de chaleur de toute nouvelle construction (bourg),
- développer une économie de l'agroforesterie,
- inciter nos agriculteurs à réduire l'usage de l'eau. Des aberrations ont été constatées cet été alors que la population était invitée à réduire sa consommation.

Le transport est aussi une source de préoccupation. Sa résolution ne dépend pas que de nous. Nous savons notre majorité très engagée sur ce sujet. Nous lui apportons tout notre soutien pour obtenir des résultats (navettes fluviales, traversée des ponts de Thouaré...).

Au niveau de la CCSL le plan climat avance, non sans difficultés. Le bon sens l'a malgré tout emporté et un premier plan d'actions va prochainement être finalisé. Notre crainte est qu'avec les constats décrits précédemment les mesures proposées ne soient déjà dépassées. Nous pensons notamment au sujet de l'autonomie alimentaire du territoire pour lequel nous plaidons pour la reconversion des friches viticoles en agriculture non-conventionnelle.

Les élus de Bien Vivre Ensemble à Saint-Julien
Marie PASCAUD, Jean-Guy EVRARD, Damien POULAIN, Thierry GODINEAU
Retrouvez-nous sur  : [bienvivreensembleasaintjuliendeconcelles](https://www.facebook.com/bienvivreensembleasaintjuliendeconcelles)

Ville de Saint-Julien-de-Concelles

Marché de Noël

Les 3 et 4 décembre
2022



+ d'infos sur :

www.saintjuliendeconcelles.fr
ou sur Saint Julien mobile

NOSTALGIE
NANTES 98.8



**SAINT JULIEN
DE CONCELLES**